

FORMULAIRE DE DÉCLARATION HABITATION

BRIS DE VITRAGE

Date du sinistre :

Nom + prénom du preneur du contrat d'assurance :

.....

N° du contrat d'assurance :

N° de compte sur lequel peut être versée l'éventuelle indemnité :

.....

Origine du sinistre et circonstances (QUI, QUOI et COMMENT ?) :

Exemple : coup dans la vitre avec le ballon du voisin

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1. Dommages au bâtiment

1.1 Je suis locataire ou copropriétaire dans un immeuble

- Je contacte mon propriétaire ou mon syndic pour qu'il fasse une déclaration à son assureur bâtiment, je lui transmets le numéro de mon contrat d'assurance RC Vie Privée si le dommage est arrivé par ma faute.

1.2 Je suis propriétaire

1.2.1 **Réparations urgentes au bâtiment :**

- Je sais toujours fermer mon bâtiment pour éviter une intrusion
- Je ne sais plus fermer mon bâtiment
 - Je connais un réparateur pour les réparations provisoires
 - J'ai besoin d'un réparateur pour effectuer les réparations provisoires, j'appelle le numéro de l'assistance mentionné sur mon contrat ou je contacte Wilink au 010/48.01.30

1.2.2 **Réparations définitives**

- Je connais un réparateur et je vais lui demander un devis que je vous ferai parvenir dans les meilleurs délais
- Je ne connais pas de réparateur et souhaite que l'on m'en conseille un
- Je suis assuré chez AG Insurance, je ne connais pas de réparateur et souhaite bénéficier de la réparation en nature : AG Insurance envoie un de ses réparateurs qui vient réparer sans que je doive payer la franchise (montant franchise de +-260€).

2. Responsabilité éventuelle d'un tiers

Tiers responsable + compagnie d'assurance RC :

Exemple : Voisin Mr Dupont couvert chez AXA – contrat 1234

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Adresse du tiers responsable + n° de téléphone :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Où sont situés les dégâts ?

Exemple : Dans la cuisine du 2^e étage

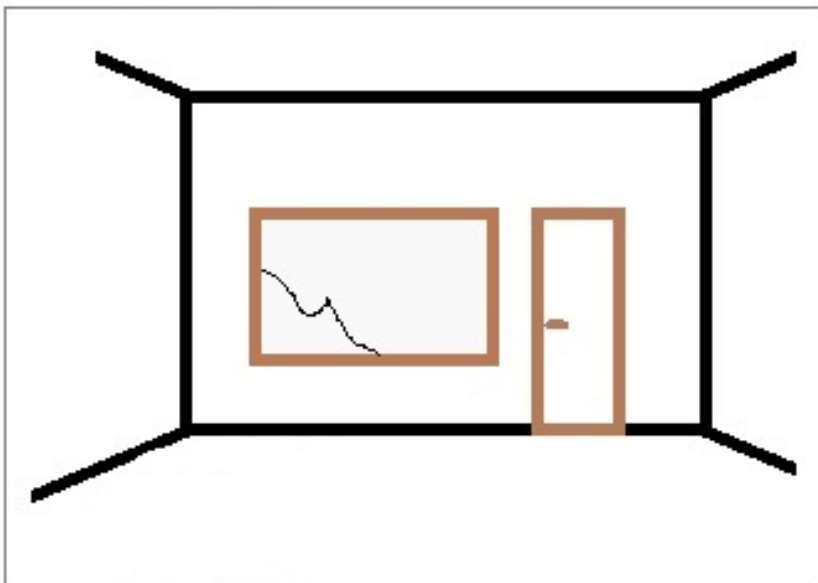
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. J'envoie les documents nécessaires à la bonne gestion de mon dossier

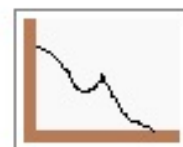
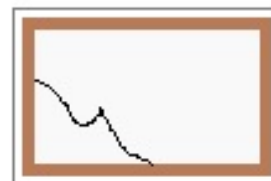
1. Des photos¹ des dégâts (vue d'ensemble et vue de près/en détail)

Exemple : Bris de vitrage

Vue d'ensemble (permettant d'estimer les dimensions du châssis)



Vue de près



2. Le devis des réparations définitives

3. Éventuellement :

- Une copie du PV de Police/feuille d'audition
- Le contrat de bail si je suis locataire ou propriétaire non-occupant
- La facture pour les réparations urgentes au bâtiment
- Les informations du tiers responsable

¹ En transmettant des photos à Wilink, je consens à ce que celles-ci soient utilisées et transmises à la compagnie d'assurance pour la gestion de mon dossier sinistre

4. Suite du dossier

Une fois tous les documents transmis, la compagnie mandatera un expert pour programmer une visite sur place.

L'expertise permettra à la compagnie d'avoir :

- Les circonstances précises pour confirmer la prise en charge du dossier
- Une évaluation du préjudice subi
- Les informations nécessaires à un recours contre l'assureur d'un éventuel responsable

5. Rappel

Tous les contrats d'assurance incendie/RC prévoient l'application d'une franchise d'environ 260€ par sinistre/cause.

Ce montant peut varier si mon contrat prévoit des dispositions particulières.

« Lu et approuvé » + date + signature :